



Justificatif facture pour annulation de voyage

Par **evathiali**, le **26/04/2016** à **15:42**

Bonjour,

J'ai du annuler un voyage l'été dernier en lien avec un décès familial.

Le dossier tarde à être traité, et la dernière demande de l'assureur est que je lui fournisse une facture détaillant les prestations terrestres et aériennes.

L'agence de voyage a été contactée par l'assurance et leur a déjà dit que puisqu'il s'agit d'un voyage en forfait, cette distinction n'est pas possible.

Pourtant l'assurance m'a demandé de voir avec l'agence pour obtenir cette facture.

L'agence m'assure que dans le cas de ce type de voyage (forfaitaire) il n'est jamais possible de mettre le détail, et que les autres assureurs le savent très bien.

L'assurance pourrait-elle ne rien rembourser parce que l'agence ne peut fournir cette information?

Quelle est la solution?

Merci